

Chère concitoyenne, Cher concitoyen,

Une nouvelle organisation des services administratifs de notre mairie est en place afin de garantir une très grande proximité et un service adapté dans le cadre des moments extrêmement préoccupants que nous vivons pour un temps encore très indéterminé.

La réorganisation de nos accueils administratifs est revue sur l'ensemble de la commune :

BASSILLAC : Alain JOUBERT et Isabelle POINOT sont disponibles à la mairie :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.
- le samedi de 9h à 12h.

Téléphone : 05.53.54.42.01.

EYLIAC : Chantal PROUILLAC est disponible à la mairie :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Téléphone : 05.53.07.56.08.

BLIS et BORN : Marie-Josée LAFAYE est disponible à la mairie :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Téléphone : 05.53.05.33.62.

LE CHANGE : Isabelle AQUIN est disponible à la mairie :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 16h et le samedi de 9h à 12h.

Téléphone : 05.53.06.00.68.

MILHAC d'AUBEROCHE : Nathalie DENEUX est disponible à la mairie :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, sauf le mercredi après-midi.

Téléphone : 05.53.07.56.75.

St ANTOINE D'AUBEROCHE : en l'absence de la secrétaire de mairie, vous pouvez vous adresser à la mairie de Milhac d'Auberoche – 05.53.07.56.75 ou à la mairie de **BASSILLAC** – 05.53.54.42.01.

- Les secrétaires de mairie peuvent accueillir, exceptionnellement, sur rendez-vous en respectant scrupuleusement les règles sanitaires de sécurité.

- De même, elles organisent un service régulier d'appel à domicile en direction des personnes isolées ou en situation de fragilité.

- Enfin, elles enregistrent pour ces mêmes personnes leur besoin en matière de ravitaillement dont le service sera confié à nos employés municipaux et à un volant de bénévoles susceptibles d'être mobilisés pour cela.

La réorganisation des services périscolaires et techniques :

Les agents de ces services sont confinés à leur domicile et restent mobilisables en fonction des besoins d'urgence ou de service à rendre :

- aux personnels hospitaliers ou de santé,
- aux personnes en situation de fragilité.

Chers amis,

Comme nous le rappellent les autorités sanitaires, le meilleur moyen de nous protéger, de protéger les autres, de protéger tous les soignants qui méritent notre plus grande admiration et de rester confiné, d'éviter tout contact inutile, d'observer les règles d'hygiène et les gestes barrières.

C'est aujourd'hui, notre seule préoccupation et je vous remercie au nom de tous de l'esprit de solidarité qui nous permettra de sortir le plus vite possible de cette crise.

Bassillac & Auberoche, le 20 mars 2020

Cordialement, Le Maire

Michel BEYLOT

